LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS ET DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES : UNE INSTANCE DE DIALOGUE SOLLICITÉE APRÈS LE CONTRÔLE FISCAL EN ÉVOLUTION « DÉMARCHE QUALITÉ DE L'ADMINISTRATION »

Alain EYGRETEAU

Merci Président. Effectivement, merci à vous tous d'être venus aujourd'hui, compte tenu, d'une part, de la crise sanitaire, et d'autre part, vous avez choisi ce jour où il fera 35 degrés cet après-midi, donc vous allez en plus subir le réchauffement climatique.

À ce titre, je voulais vous préciser que vous avez à disposition de chaque côté de l'entrée de la salle des bouteilles d'eau, également du gel hydro-alcoolique si vous souhaitez vous laver les mains.

Nous avons la chance aujourd'hui d'avoir parmi vous, puisque vous êtes avant tout, des juristes, des juristes fiscalistes, des experts-comptables, merci à vous d'être présents. Nous avons des représentants des contribuables. Merci. J'en vois quelques-uns. Vous connaissez bien le fonctionnement de ces commissions.

Nous avons la chance également d'avoir des personnes de l'administration fiscale. Merci d'être venu pour nous rejoindre. Faites attention à vous, parce que, sans vous, les commissions ne pourraient pas accomplir leur rôle.

Aujourd'hui, vous l'avez vu, compte tenu de la configuration un peu particulière de cette salle, qui peut contenir 300 personnes, nous sommes finalement assez peu nombreux. Nous souhaitons vous proposer, si vous en êtes d'accord, plutôt qu'un séminaire, ce sera une réunion de travail.

C'est-à-dire que nous allons très souvent vous passer la parole pour que vous puissiez échanger avec nos invités que je vais vous présenter.

Également pour essayer, pourquoi pas, de faire évoluer ces commissions, puisque vous les connaissez bien dans vos secteurs d'activité.

Si vous pensez qu'il y a des choses qui pourraient être améliorées, vous avez aujourd'hui des interlocuteurs qui sont là pour justement faire remonter l'information et voir si des améliorations sont possibles.

Nous vous passerons des micros, crise sanitaire oblige, avec une rallonge, et nous vous demanderons de ne pas toucher le micro, sinon cela nous oblige à le nettoyer après chaque intervention.

Nous avons décidé de présenter ce Colloque-Débat en deux parties distinctes.

Dans une première partie, nous nous attacherons plutôt au fonctionnement de ces commissions, avec :

- Monsieur Van Lede, Directeur du pôle contrôle fiscal et des affaires juridiques de la Direction régionale d'Ile-de-France et de Paris.
- Monsieur François Musy, Directeur chargé de la Direction du contrôle fiscal à la DIRCOFI Ile-de-France
- Monsieur Marc Emptaz, Directeur de la Direction des vérifications nationales et internationales (DVNI).

Nous allons aborder aussi bien le rôle des commissions en départemental, qu'en inter-régional qu'en national.

Dans une deuxième partie, nous allons laisser la parole au Président Bruno Martin-Laprade.

Il aura une heure de parole libre pour s'exprimer sur des thèmes qui lui sont chers, qui pourraient faire évoluer aussi le fonctionnement de ces commissions.

Pour que cette réunion soit la plus interactive possible, plutôt que de poser des questions en fin du Colloque-Débat, nous vous proposons de poser vos questions après l'intervention des directeurs qui vont se succéder.

Dans un premier temps, avec Monsieur Van Lede, à qui je vais passer la parole. Puis, vous aurez une dizaine de minutes pour poser des questions et échanger avec lui.

Concernant l'intervention de Monsieur Musy et de Monsieur Emptaz, je vous propose que nous regroupions ces interventions de 20 minutes chacune, qu'ensuite vous ayez de nouveau 20 minutes pour poser des questions.